

Malheureusement l'étude « *Das alte und das neue Ulflingen* », parue dans « *ONS HEMECHT* », en 1911 ne mentionne même pas ces armes, qui lors de ma dernière visite en l'église, se trouvaient dans le chœur, à hauteur du maître-autel. Il s'agit certainement d'un tableau provenant de l'ancien Couvent des Franciscains. On connaît l'intérêt que portaient à ce couvent les seigneurs de Clervaux. Ce tableau aurait-il provoqué chez Blanchard et de Kessel les erreurs susdites, l'un parlant d'un champ *d'argent* et l'autre de merlettes *de sable*, en sachant que les CLERVAUX, eux aussi, par les MEYSEMBOURG sont sensés descendre des WILTZ (*d'or au chef de gueules*) ?

Parmi d'autres blasonnements consultés, je cite :

MASBOURG, *d'azur* au chef *d'argent* chargé de trois merlettes *de sable*.

LOEN de LOEN (P. de Zutphen), *d'argent* à la fasce *de sable* accompagnée en chef de deux corneilles du même, les LOEN d'ENSCHEDÉ, *d'arg.* à la fasce *bastillée* de 2 pièces *de sable*, acc. de trois *corbeaux* *de sable*, rangés en chef (Gand, barons de Roosbeck). Blanchard attribue à la famille de SAPPOGNE les armes suivantes : *Prévôté d'IVOY proche de Tassigny. Ancienne maison noble de nom et d'armes, portant pour blason selon les uns de gueules à trois étrilles d'or et selon les autres d'argent à la fasce de sable chargée de deux merlettes du même en fasce. Cimier, une main de carnation* (T. II, p. 1205). A° 1545, *Gilles de Sappogne, gouverneur de Chauwancy, le château établi par Marguerite, Régente des Pays-Bas* (T. II, p. 1207). Le 26 8bre 1622, *André de Sappogne, seigneur de Tally, Capitaine et Prévôt d'Ivoix* (T. II, p. 1208).

Je ne vois pas du tout comment Blanchard peut justifier ce qu'il avance, aucun armorial n'indiquant pareille variante et le défaut de sources étant complet. Du reste le nombre de merlettes est insuffisant.

Van HUERNE de SCHIERVELDE, famille éteinte, originaire du Comté de Flandre (Gand, XVI^e siècle) : *D'argent* à la fasce *de sable*, accompagnée de trois merlettes du même rangées en chef.

Les REUSCHENBERG, Province Rhénane et Autriche, portent *d'argent* à la fasce *de sable*, *supp. trois corbeaux du même, ceux du 1 cont.*, selon J. B. Rietstap.

A. FAHNE (Geschichte der Köln.-Jülich- u. Bergischen Geschlechter, t. I 1848) écrit à ce sujet : REUSCHENBERG, *eines der ältesten bergischen Rittergeschlechter, führt seinen Namen von der Burg desselben Namens an der Wupper, jetzt den Grafen von Fürstenberg-Stammheim gehörig. Das Wappen der Familie, welche ausgestorben ist, besteht aus einem schwarzen Querbalken, über demselben drei schwarze Raben in silbernem Felde u. auf dem gekrönten Helme ein springender silberner Hund mit schwarzem Halsbande.*

..... L'auteur ajoute que faute de place il ne peut pas exposer l'historique et la généalogie de cette importante famille et ne fait que